

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la convocation du 28 mars 2023

le Conseil d'Administration s'est réuni le 3 avril 2023

à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de Cherbourg-en-Cotentin

sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

Présents :

Mme VARENNE , M. LEPOITTEVIN , Mme TAVARD , Mme AMBROIS , Mme HERY , M. DUFILS , Mme GRUNEWALD , Mme VILLETTE (CFDT Retraités), M. LUCAS (FNATH), Mme COUSIN (Conscience Humanitaire), Mme PETITET (Société Saint Vincent de Paul), Mme THEVENY (UDAF), Mme THOMAS (La Chaudrée)

Absents donnant procuration :

M. ARRIVE (mandataire : Mme VARENNE), Mme LE POITTEVIN (mandataire : Mme AMBROIS), M. GERMAIN (Croix Rouge Française) (mandataire : M. DUFILS), M. LEFEBVRE (Femmes) (mandataire : M. LEPOITTEVIN)

Secrétaire de séance : Isabelle VATINEL

N° DEL_2023_041

Analyse des pratiques professionnelles pour les agents de la Direction Autonomie du Centre Communal d'Action de Cherbourg-en-Cotentin - Année 2023 - Modification

Les groupes d'analyse de pratiques sont des sessions mensuelles de 3 heures permettant aux intervenants de terrain une prise de recul par rapport à leur métier. Cela leur permet notamment :

- ⊙ de développer une posture réflexive de leurs actions,
- ⊙ d'interpréter une situation professionnelle,
- ⊙ d'analyser leurs réactions avec leurs pairs.

Ces formations sont proposées aux aides à domicile, aux agents des résidences autonomie gérées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ainsi qu'aux agents du dispositif Ti Hameau. Les sessions sont animées par une psychologue du travail, et sont mises en œuvre chaque année.

Le coût de la prestation proposée par le GRETA de la Manche pour l'animation de trois groupes sur 7 mois est de 6 930 €, soit un coût 110 € par heure de formation.

Au regard de l'intérêt pour les agents de pouvoir participer à ces groupes d'analyse des pratiques, il est aujourd'hui proposé de conclure une convention avec le GRETA afin de pouvoir poursuivre les séances.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les termes de la convention entre le Conseil départemental de la Manche et le Centre Communal d'Action Sociale de Cherbourg-en-Cotentin relative au financement des groupes d'analyse des pratiques au sein de la Direction autonomie du C.C.A.S. ;
- d'autoriser Monsieur le Président du C.C.A.S. à signer la dite convention ;
- de confier l'animation de ces groupes d'analyse des pratiques au GRETA de la Manche, à raison de 3 heures de formation mensuelle pour chaque groupe, soit 63 heures de formation sur l'année pour un coût maximum de 6930 euros sur 2023, et d'autoriser Monsieur le Président du C.C.A.S. à signer tout document se rattachant à cette prestation.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 050-200056885-20230407-DEL_2023_041-DE

SLOW

**Pour le Président et par délégation,
La Directrice du C.C.A.S.,**

Isabelle VATINEL

PJ : 1

FORMEZ-VOUS À DEMAIN
RÉSEAU DES GRETA
REGION ACADEMIQUE NORMANDIE
GRETA CÔTES NORMANDES

Analyse des pratiques professionnelles
intervenants à domicile et agents de résidence autonomie
CCAS CHERBOURG EN COTENTIN

LE 09/03/2023

◆ Proposition commerciale ◆

Élaborée par Franck BOUVIER, Conseiller en Formation Continue.
Greta Côtes Normandes – Antenne de Cherbourg
34 avenue Henri Poincaré - BP 40515
50100 Cherbourg-En-Cotentin Cedex

☎ 02 33 88 60 40

CONTEXTE DE LA DEMANDE

Depuis 2019, chaque année trois groupes d'intervenants à domicile et personnels de résidence autonomie participent aux ateliers d'analyse de pratiques animés par le GRETA Côtes normandes, antenne de Cherbourg. Le bilan a démontré que cette prestation d'analyse collective a véritablement permis aux bénéficiaires de s'exprimer, échanger et aussi prendre du recul vis-à-vis de certaines situations difficiles vécues dans leur quotidien de travail.

Le CCAS souhaite continuer à proposer à ses personnels la bonne tenue de ces ateliers en 2023.

CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

■ Public

Des intervenants à domicile et des agents de résidence autonomie, issus des ex-communes Cherbourg-Octeville, Equeurdreville-Haineville, La Glacerie, Tourlaville.

■ Objectifs

Donner aux intervenants à domicile la possibilité de prendre du recul sur leur intervention professionnelle et :

- identifier ses freins et mettre en place des solutions
- optimiser son potentiel professionnel

La finalité des Ateliers d'Analyse des Pratiques Professionnelles (AAPP) est l'amélioration des pratiques professionnelles en permettant aux participants de :

- développer une posture réflexive de leurs actions.
- d'étudier leur compréhension et leur interprétation d'une situation professionnelle
- d'analyser leur réaction avec leurs pairs

■ Déroulement des séances

Objectifs pédagogiques :	Eléments de contenus	Durée
1 – Accueillir le groupe	Présentation, prise de contact Explication des règles, du contexte Emargement	0h15
2- Sensibiliser sur les problématiques du quotidien (les identifier, apporter des grilles de lecture)	Première partie : Problématiques* fréquentes liées au métier d'aide à domicile : <ul style="list-style-type: none"> - la bientraitance (≠ maltraitance) - l'humanité - les démences (Alzheimer...) et troubles psychiatriques... - la relation aux proches aidants - l'estime de soi - les situations conflictuelles *l'intervenante s'adapte en fonction des situations à évoquer. Possibilité de travailler sur une thématique particulière si communiquée à l'intervenante en amont (2 jours avant l'intervention)	1h15
3- S'interroger et analyser son travail (réajuster son positionnement ou sa pratique)	Deuxième partie : A partir de la problématique identifiée en 1 ^{ère} partie : <ul style="list-style-type: none"> - questionnements, échanges, analyse interactive, où les actes et les émotions sont évoqués - recherche d'hypothèses 	1h30

■ Durée

7 séances de 3 heures par groupe de février à décembre 2023

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

■ Effectif

En moyenne, entre 8 et 12 personnes par groupe.

3 groupes :

- Groupe A : entre 8 et 12 personnes
- Groupe B : entre 8 et 12 personnes
- Groupe C : entre 8 et 12 personnes

■ Intervenants

Eléonore ROZAY, **psychologue confirmée et formée à l'animation d'ateliers d'analyse de pratiques.**

Comme tout intervenant au sein de notre Greta, elle s'engage à respecter la neutralité ainsi que le secret professionnel concernant les informations susceptibles de lui être communiquées durant l'atelier d'analyse de pratiques professionnelles (AAPP). Sauf à ce que leur contenu puisse être susceptible d'entraîner un risque particulier pour les bénéficiaires des services d'aide à domicile ou d'engager la responsabilité de l'administration.

Le rôle de l'animateur :

L'animateur des AAPP est un professionnel formé à l'analyse des pratiques professionnelles.

Le travail réel est au centre des échanges. Il s'agit de réfléchir sur ce que les agents font et sur « le comment » ils font dans l'exercice quotidien de leurs missions.

Pour cela, l'animateur :

- questionne les pratiques
- fait formuler les évidences
- fait travailler le groupe ensemble sur l'analyse d'un cas pratique ou clinique apporté par un des membres du groupe

En outre, il procède à un bilan oral en fin d'atelier

■ Méthodes pédagogiques

Comme stipulé dans le cahier des charges, « **l'analyse de pratique sera proposée sur la base du volontariat** ». Cet élément nous apparaît un préalable essentiel pour la bonne mise en œuvre de ce dispositif.

Nous mettrons principalement en œuvre des méthodes pédagogiques **interrogatives et participatives**. Il nous paraît essentiel de nous appuyer sur les expériences personnelles et professionnelles des intervenants à domiciles pour les amener à penser leurs pratiques et leurs représentations de leur métier. Même pour les apports théoriques, notre expérience nous amène à travailler davantage sur des exercices de mises en situation, sur des jeux de rôles et sur une démarche de questionnement. En fonction des thématiques, l'usage de vidéos est envisagé afin de faire visualiser une problématique mais aussi en tant que support d'échanges et de questionnements.

Conscients que nous ne pouvons pas apporter des réponses à toutes les situations rencontrées car elles nécessitent une approche nuancée, au cas par cas et adaptée à la réalité professionnelle de chaque intervenant à domicile,

nous nous attacherons à les amener à construire une démarche de questionnement vers des services appropriés pour une réponse adaptée à leurs situations.

► Principes de fonctionnement :

- L'implication des participants ;
- La confidentialité ;
- Le non jugement ;
- Le nombre de participants (maximum 12) ;
- L'écoute de chacun ;
- Le respect du sujet abordé : On parle uniquement de sa pratique professionnelle : ce que l'on fait, ce que l'on ne fait pas, pourquoi, ce que l'on aime ou voudrait faire, ce que l'on n'aime pas faire, les connaissances mobilisées pour réaliser le travail, les freins à la réalisation. C'est la réalité du travail qui permet de comprendre aussi pourquoi ce qui relève du travail prescrit ne coïncide pas avec le travail réel et de trouver des pistes d'harmonie entre le travail réel et le travail prescrit.

ORGANISATION GENERALE

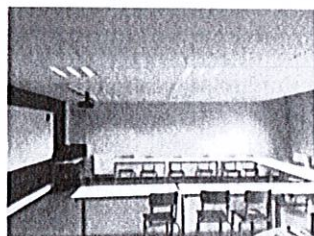
■ Lieu de formation

Comme stipulé dans le cahier des charges, le GRETA CÔTES NORMANDES, Antenne de Cherbourg, met à disposition :

- Des locaux adaptés pour des groupes de 10 à 15 personnes, respectant les consignes de sécurité des établissements recevant du public, permettant de mettre en œuvre les méthodes pédagogiques et d'utiliser les outils pédagogiques dans de bonnes conditions.
- Ces salles sont équipées de vidéo projecteur, paperboard, tableaux, connexion Internet utilisables en fonction des besoins de l'intervenant.

Ces locaux se situent :

GRETA Côtes Normandes
Lycée Alexis de Tocqueville
Bâtiment E
Avenue Henri Poincaré
BP 40515
50105 Cherbourg



L'espace pédagogique polyvalent

- Un espace équipé de 16 PC connectés à Internet
- Six salles banalisées équipées de PC et vidéoprojecteurs,
- Un bureau pour les formateurs
- Un bureau pour les entretiens, les rencontres avec les partenaires
- Un centre de ressources



■ Dates proposées pour la formation

Ce travail de planification est formalisé sous forme d'emploi du temps annuel et élaboré conjointement entre le GRETA et le CCAS, hors mercredi et hors vacances scolaires

A noter, qu'un retour semestriel sera effectué par l'intervenant auprès de l'encadrement du service du CCAS. Ces temps d'entretien et/ou de synthèse seront à inclure dans cette planification.

■ Informations complémentaires

Afin de répondre au cahier des charges du CCAS de CHERBOURG EN COTENTIN, le GRETA Côtes normandes, antenne de Cherbourg, a nommé une administrative référente afin de :

- Etablir les convocations
- Envoyer un Tableau récapitulatif des stagiaires présents par mail, le jour même à Aurelie.lelandais@cherbourg.fr et isabelle.vatinelle@cherbourg.fr
- Etablir les attestations de présence des agents pour chaque séance

○ Organisation Interne

Toujours dans la perspective de répondre au cahier des charges, l'intervenant et le CFC se réunissent régulièrement afin de :

- Faire le point sur le déroulement des sessions et d'échanger toute information nécessaire.
- Echanger sur les évolutions pédagogiques, échanger sur les pratiques, définir des axes d'amélioration quantitatifs et/ou qualitatifs

ELEMENTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

■ Prix

110 € par heure de formation soit **6930€** pour l'ensemble de la prestation de janvier à décembre 2023

Groupes de 8 à 12 participants

Ce prix n'est pas soumis à T.V.A. et comprend :

- L'ingénierie de la prestation, l'animation des séances
- La fourniture de supports pédagogiques remis aux stagiaires
- Les entretiens semestriels entre l'encadrement du service et l'intervenante et/ou une synthèse écrite

■ Concepteur du produit

GRETA Côtes Normandes

Franck BOUVIER, Conseiller en formation continue

☎ : 02.33.88.60.40 – franck.bouvier@ac-normandie.fr

■ Validité de l'offre

Cette proposition est valable 90 jours

Bon pour accord, le
